

Les chaufferies biomasse espèrent un second souffle

by Le Moniteur - vendredi, février 14, 2014

<http://correspondances.fr/les-chaufferies-biomasse-esperent-second-souffle/>

A Metz, l'unité de l'UEM compte parmi les plus grandes installations de production biomasse thermique et électrique de France avec une consommation de 100 000 tonnes, dont 75 % de plaquettes forestières.

A Forbach après un investissement de 33 millions d'euros, Cofely Services (groupe GDF-Suez) a inauguré en octobre dernier un équipement qui consomme 70 000 tonnes de bois récolté dans un rayon de 50 km. En novembre, la Ville d'Épinal a posé la première pierre d'une installation de même nature.

Projets industriels freinés

A ces trois projets majeurs s'ajoute une kyrielle d'installations plus petites. Inexistante voici dix ans, la filière biomasse alimente aujourd'hui 191 chaufferies bois dont 49 installations industrielles. Mais les plus gros projets industriels sont restés lettre morte. La soudière Novacarb à Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) a renoncé à sa chaufferie mixte bois-paille-miscanthus. Acceptés lors de l'appel à projets biomasse lancé par la Commission de régulation de l'énergie en 2009, trois grands projets vosgiens, respectivement portés par les papeteries de Clairefontaine à Etival, le fabricant de panneaux Egger à Rambervillers et le groupe EO2, filiale de l'ONF à Ramoneix, ont aussi fait long feu.

A l'origine de ce coup de frein, des doutes sur la disponibilité de la ressource et les temps de retour d'investissement. Tandis qu'une étude Cémagref de 2009 évaluait le gisement à 1,3 million de tonnes par an, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf de Lorraine) publiait, trois ans plus tard, une évaluation près de trois fois inférieure. Cette révision spectaculaire, qui intègre des données complexes comme l'accessibilité de la ressource, la protection des espaces naturels sensibles et la proximité des points de captage, a conduit l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie lorraine à stopper toute aide à la filière biomasse et à n'accepter les nouveaux projets qu'à hauteur de 40 000 tonnes par an.

Structurer la filière bois

Basée à Épinal, la coopérative de 60 salariés produit chaque année 400 000 tonnes réparties entre 100 000 tonnes de bois énergie – dont 40 000 à l'UEM –, 120 000 tonnes de bois d'industrie et 180 000 tonnes de bois d'oeuvre. Partenaire de Forêts et Bois, l'Office national des forêts (ONF) a mis en place de nouveaux modes d'exploitation pour préserver la ressource et valoriser du bois jusqu'alors inexploitable.

Réviser la production

Signataire d'un accord-cadre avec l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour une gestion locale de l'énergie et des réseaux de chaleur (Amorce), l'association des Communes forestières de Lorraine espère structurer les projets en les adaptant dès l'amont à la capacité du territoire.

La structure a engagé des études sur la ressource forestière des secteurs de Cattenom (Moselle), du pays du Barrois (Meurthe-et-Moselle) et autour de Commercy (Meuse).